



L'AVENIR DU NORD

1897-1938

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS

1897-1938



LABELLE

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur et Propriétaire

Publié par

Abonnement: \$2.00 par année

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

QUARANTE-DEUXIEME ANNEE, NUMERO 43

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 28 OCTOBRE 1938

Sous le signe de l'hypocrisie

L'hypocrisie des conservateurs, Tories et castors, s'est rarement manifestée d'une manière plus éclatante que dans l'attitude faussement indignée prise par quelques-uns d'entre eux à l'égard des journaux libéraux. Ne vont-ils pas jusqu'à usurper le titre d'INDEPENDANTS pour mieux traiter de fanatiques les journalistes libéraux qui dévoilent leurs turpitudes.

Il n'est pas nécessaire de faire une longue enquête pour découvrir ces conservateurs embusqués derrière leur indépendance à claire-voie. Il suffirait de donner leurs noms pour provoquer un éclat de rire général chez tous ceux qui les connaissent. Car ils sont eux-mêmes et tous les premiers des partisans fanatiques, mais ils se cachent lâchement dans le marais fangeux de leur hypocrisie où ils s'ébrouent en essayant d'éclabousser ceux qui ne croient pas à leur propreté politique.

A l'Avenir du Nord, nous sommes des libéraux et, loin de le cacher, nous nous en vantons.

Qui ne préfère des partisans qui combattent ouvertement et sans honte pour des idées et pour des chefs en qui ils ont confiance, à ces faux indépendants qui rampent sous un drapeau de contrebande?

Un journaliste libéral, partisan sincère, qui peut, sans doute, dans l'ardeur de la bataille, exagérer son élan, mais qui combat sans crainte, sans masque ni visière, face à face, ceux qu'il attaque, mérite et garde toujours le respect de ceux qui le lisent, même quand il leur déplaît.

Le peuple aime un partisan sans peur et sans faux-fuyants qui, appuyé sur des faits, dénonce des canalleries et démasque les hypocrites.

Devant notre conscience et devant l'opinion publique nous aimons mieux être un franc partisan que d'être un sépulchre blanchi, indépendant à l'extérieur et conservateur-tory-castor à l'intérieur.

Ces petits journaux qui se proclament "indépendants des partis politiques" et qui suivent le fanatisme bleu par tous les pores, sont le déshonneur du journalisme comme ils soulèvent le dégoût des conservateurs dignes et sincères.

Ces gratte-papier, amis de l'ombre et des ténèbres, des indépendants? Allons donc!

Décechez votre enseigne!

Et après vous être cachés par hypocrisie, cachez-vous de honte, maintenant que le dépit vous a entraînés à montrer votre vrai visage. L'opinion saine et propre déteste l'hypocrisie et le pharisaïsme.

Dans la province de Québec, en particulier, le peuple déçu par la fausse Union Nationale de 1936 est plus que jamais sur ses gardes. Qu'il ait été joué et honteusement trompé par des conservateurs métamorphosés en indépendants, il ne peut en douter: les faits le prouvent. Et si les électeurs étaient tentés de l'oublier, les "indépendants" du calibre de ceux que nous démasquons leur rappelleraient que le parti des purs vit toujours sous le signe de l'hypocrisie.

Jules-Edouard PREVOST

VISA LE NOIR, TUA LE BLANC

Ce refrain de l'une de nos vieilles chansons est devenu d'une curieuse actualité pour ceux qui croient encore à la sincérité de notre premier ministre Duplessis et à celle de ses lieutenants.

Nous avons démontré, dans un article précédent, comment notre gouvernement provincial, tout en faisant mine de "tirer" sur les concessionnaires forestiers, avait attiré nos hommes des bois dans la faveur de l'exploitation. Aujourd'hui, nous montrons combien le même procédé a bien réussi, encore une fois, à protéger les gros au préjudice des petits.

Durant la campagne de 1936, Monsieur Duplessis et ses candidats se voilaient la face d'indignation, en songeant que dans la bonne province de Québec, il y avait encore des tristes et des financiers véreux qui percevaient des intérêts à des taux exorbitants. Ils promettaient de protéger le peuple contre ces vols que des lois dénuées d'auto-rité. Dès qu'ils seraient mis au pouvoir, disaient-ils, les créanciers hypothécaires, les prêteurs sur billets, les rentiers de tous genres se verraient forcés de réduire les taux excessifs qu'ils chargeaient, afin que le petit propriétaire puisse enfin respirer.

Au cours de la première session de la 20ème législature, le gouvernement présente un projet de loi intitulé: "Loi pour réduire à trois pour cent le taux d'intérêt en matières provinciales". C'était là, pensez-vous, l'accomplissement parfait de la promesse faite. Sous Monsieur Duplessis, les titres des lois, malheureusement promettent beaucoup plus que ces lois ne donnent.

Avant d'offrir nos actions de grâce à ce Solon moderne qui voudrait être M. Duplessis, lisons plutôt la seule disposition que contient cette loi:

"Nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire édictée par la Législature de la province, l'intérêt légal, en tant que la Législature a juridiction, dans les matières civiles et judiciaires qui sont de la juridiction de cette Législature, est de trois pour cent par année, à défaut de convention contraire."

Il est bien vrai que le taux d'intérêt légal sera maintenant de 3%, mais cette disposition ne s'applique pas, lorsque les parties feront une convention contraire, c'est-à-dire stipuleront un autre taux. Les emprunteurs, qui se sont engagés par obligations, garanties ou non par hypothèques, à payer des taux de 7, 8 et 10%, continueront à payer les taux convenus, ceux qui ont fait des emprunts reconnus par billets, devront encore, nonobstant la loi Duplessis, payer les taux promis. Mais alors, à qui cette loi profitera-t-elle? A bien peu de gens et pas du tout à ceux sur le sort de qui on a versé tant de larmes durant la dernière campagne provinciale.

Mais s'il est vrai que l'emprunteur, celui qui semble "visé" par cette loi, n'en tirera guère d'avantage, il est cependant quelqu'un qui en retirera un immense profit, et, malheureusement, c'est encore le gros, et au détriment du petit.

En effet, il existe dans la province un grand nombre de rentes constituées en faveur de certains grands propriétaires qui ont subdivisé leurs domaines et l'ont ensuite vendu par fractions, non pas pour un prix payable comptant ou à terme, mais pour une rente annuelle fixe.

Le code civil de la province de Québec autorise le rachat des rentes, autres que les rentes viagères. Il détermine que le rachat se fait moyennant une somme qui puisse produire la même rente à l'avenir, au taux de l'intérêt légal à l'époque du rachat, et ce, chaque fois que la valeur ou le prix de la rente n'a pas été établi par les parties qui l'ont créée, ce qui est ordinairement le cas. (article 393.)

La loi Duplessiste aura donc pour effet d'augmenter considérablement la somme capitale que les petits propriétaires devront payer pour libérer leurs propriétés, puisque le taux légal est réduit de 5 à 3%.

Avant cette loi, une rente de \$1500 représentait un capital de \$3000, tandis qu'aujourd'hui, il faudra débourser pour la racheter, la somme qui, au taux de 3%, produira \$1500, soit \$5000. On voit donc que Monsieur Duplessis, par sa loi, a fait un magnifique cadeau à ces grands propriétaires, qu'on appelle crédits rentiers.

Il est donc juste de répéter avec le chansonnier: "visa le noir, tua le blanc". En effet, c'est le petit propriétaire qui souffrira seul de l'application de cette nouvelle loi, puisque le prêteur d'argent, en ne manquant jamais de convenir du taux qui lui sera payé, ne souffrira nullement de la loi qui, en somme, ne profitera qu'aux gros rentiers. Et voilà comment on trompe le peuple, en faisant mine de le protéger.

De Vineky.

A L'ETRANGER

APRES CANTON, LE JAPON
PREND HANKEOU

Quelques heures à peine après l'investissement de Canton, mis à feu et à sac, les soldats nippons sont entrés dans la capitale provisoire de la Chine, après onze mois de combats.

LES DEMANDES COLONIALES
DE L'ALLEMAGNE

On apprend dans les milieux bien informés, que le feld-maréchal Goering a fait tenir à lord Londonderry, connu pour ses sympathies allemandes, un mémoire officieux exposant les réclamations coloniales du Reich. Ce mémoire contient, dit-on, les cinq points suivants:

1 — Le Reich, tout en ne fixant pas de date pour la satisfaction de ses demandes, n'est pas disposé à une attente interminable, d'autant moins que ses colonies lui furent enlevées frauduleusement et doivent être rendues.

2 — Le Reich attend de l'Empire britannique, de la France et de la Belgique qu'elles lui rendent les colonies africaines du Togoland, des Cameroun, du Sud-Ouest africain et du Tanganika (Afrique orientale).

3 — Le Reich pourrait accepter, au lieu de l'Afrique du sud-ouest et du Tanganika, d'autres territoires africains pourvu qu'ils valent les deux autres en ressources et en étendue; pourvu aussi qu'ils forment un tout géographique.

4 — En échange du Sud-Ouest africain et du Tanganika, l'Allemagne pourrait accepter une partie du Congo belge et de la colonie portugaise de l'Angola, ce qui lui permettrait de créer en Afrique une véritable colonie allemande confinée au territoire restant à la Belgique sur le continent noir.

5 — L'Allemagne ne souffrira pas qu'on restreigne son droit d'établir des bases aériennes, militaires et navales dans ses possessions africaines, tant que les autres puissances n'auront pas accepté pareilles limitations.

LA HONGRIE MOINS EXIGEANTE

Les cercles diplomatiques disent que la pression exercée par l'Allemagne, l'Italie et la Pologne a inspiré la modération à la Hongrie dans la nouvelle offre de compromis qu'elle vient de faire à la Tchécoslovaquie pour régler ses réclamations territoriales.

Ceux qui n'ont pas accepté le régime dictatorial de M. Duplessis

Depuis le mois d'août 1936 neuf députés élus sous la bannière de l'Union Nationale ont dû, dans l'intérêt de leurs électeurs, rompre les liens qui les attachaient au régime arbitraire de M. Duplessis. Ce sont:

- M. Rouville Beaudry, ancien député de Stanstead.
- M. J.-Grégoire Belanger, député de Dorion.
- M. René Chalouit, député de Kamouraska.
- M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, ancien ministre des terres et forêts.
- M. J.-E. Grégoire, député de Montmagny.
- M. Philippe Hamel, député de Québec-Centre.
- M. Marcoux, député du comté de Québec.
- M. Jean-François Leduc, député de Laval, ancien ministre de la voirie.
- M. Candide Rochefort, député de Sainte-Marie.

L'Union Nationale a perdu en moins de deux ans neuf de ses membres les plus en vue, ceux qui avaient le mieux lutté en 1936, pour assurer son triomphe. Il y a quelque chose qui ne va pas dans l'Union Nationale.

Une causerie de l'honorable Athanase David

Notre climat artistique

M. Athanase David, ancien ministre provincial, a prononcé, lundi soir, une causerie devant le Club L.-O. David des femmes libérales, à Montréal. Il a traité de notre climat artistique. Voici un aperçu de sa causerie.

Le talent et l'innéité de l'art, a-t-il dit, ne manquent pas chez nous; ce qui a fait défaut durant longtemps mais qui commence à apparaître, c'est l'encouragement de la part de nos artistes et de nos mécènes pour les faire vivre. Bien peu de petits peuples ont conservé comme le nôtre le goût de la musique. Nos chansons de chantiers, nos chansons de route, les chansons de nos mamans sont là pour en témoigner.

Protestant contre l'ignorance, le mépris et parfois le vandalisme trop souvent manifestés à l'égard de nos vieux monuments, vieilles maisons et vieilles églises, M. David raconte comment une de nos plus belles églises avait été saignée de la démolition d'une façon assez paradoxale. Pour construire une nouvelle église plus grande et plus "moderne", le curé et les marguilliers de la paroisse auraient voulu démolir cette vieille église renfermant de superbes sculptures sur bois, mais ils auraient changé d'idée devant le coût de la dynamite qui l'aurait fallu pour détruire de si solides murs.

M. David déclara que nos richesses n'étaient pas seulement architecturales. "L'enquête sur les richesses artistiques de la province de Québec, conduite par M. Gérard Morisset — une de mes dernières nominations — révèle que nous possédons des choses pour lesquelles les musées d'Europe paieraient cher".

Remarquable que nous étions tellement riches en talents que

nous ne les apprécions pas", le conférencier déclara le fait que la plupart de nos grands artistes, dévalent aller gagner leur vie à l'étranger. Il nota comme "le défaut bien causes de cet exode "le défaut bien belles" de ne "pas admirer mais de chercher à abaisser" ceux parmi nous qui montent.

Il protesta aussi contre l'injustice de la génération actuelle pour nos artistes du passé, nos "primitifs". "On oublie trop, dit-il, dans quelles conditions et quelle atmosphère difficiles ces pionniers devaient travailler".

Aux mères de familles dont son auditoire était en grande partie formé, il recommanda d'inculquer le bon goût à leurs enfants en leur apprenant à aimer la belle musique et les belles choses. Il suggéra la création dans chaque foyer d'un petit musée formé, par exemple, de toiles des élèves de nos écoles des beaux-arts "presque aussi belles que les calendriers de la Cie Unetelle".

A ce sujet, il souligna le succès, surtout chez les fillettes, des matinées d'initiation à la musique organisées par la Société des Concerts Symphoniques.

Mme Emile David, présidente du club, présenta le conférencier qui fut remercié par M. Marcel Marisseau. La soirée se termina par une séance de musique et de récitations dirigée par les élèves du Théâtre-Saynete, dirigé par Mlle Eva Dupuis.

A cause d'un retard dans l'envoi postal, nous devons remettre à la semaine prochaine l'étude de notre collaborateur Louis Dantin sur MENAUD, maître draveur.

Elections complémentaires

C'est le 2 novembre, mercredi prochain, qu'auront lieu les élections complémentaires de Stanstead et de Saint-Louis de Montréal.

Dans le premier comté, deux candidats se font la lutte: le Dr Cabana, libéral, et Me Gérin, conservateur.

Dans Saint-Louis, le candidat conservateur est Me Fitch, et M. Raoul Trépanier lui fait la lutte comme libéral-démocrate.

Dans cette campagne électorale le gouvernement Duplessis ouvre les portes de son patronage et de ses promesses. Il espère, par là, contrebalancer l'impopularité de sa politique de camoufflage et d'extravagances.

MELI-MELO

OTTAWA ENTREPRENDRA DE GRANDS TRAVAUX

L'honorable Fernand Rinfret a annoncé, lundi dernier, que le gouvernement fédéral entreprendra, l'an prochain, de grands travaux publics dans tout le Dominion qui visent à l'abolition du secours direct. Le secrétaire d'Etat a ajouté que le traité commercial du Canada avec les Etats-Unis, traité qui intensifiera une réciprocité déjà profitable, sera ratifié à la prochaine session du parlement, session qui est, maintenant, imminente.

L'honorable M. Rinfret parlait devant les membres du club Letellier de Saint-Just, à Montréal.

Traitant des questions internationales, M. Rinfret s'est plus à reconnaître l'immense travail accompli par MM. Chamberlain et Daladier pour sauver la paix. "Une guerre européenne", dit-il, "eût été un grand désastre, duquel vainqueurs et vaincus n'auraient tiré aucun avantage. Je veux croire que l'accord de Munich a posé les bases d'une entente nouvelle à laquelle se devourent tous les pays européens."

"Je tiens à rassurer ceux qui craignent que Munich n'ait été qu'une concession onéreuse et un recul de la part de l'Angleterre et de la France. Les sacrifices consentis sur l'autel de la paix ne pourront que consacrer l'entente qui sera, espérons-le, définitive. Une paix prolongée en Europe assurera la plus grande prospérité au Canada."

LE GOUVERNEMENT ET LES UNIVERSITES

"Dans leur état actuel à moitié achevé, le spectacle des magnifiques édifices de l'Université de Montréal qu'il ne faudrait que quelques millions de dollars pour terminer, est (Suite à la deuxième page)

On parle de nous à Londres

Une attaque et une riposte

A intervalles heureusement éloignés mais encore trop fréquents, des Canadiens-anglais fanatiques parce que ignorants dénigrent les Canadiens-français.

Des fanatiques, il y en a partout, hélas! mais quand on se porte à l'attaque faut-il encore savoir de quoi l'on parle.

Un M. A.-E. Spendlove, de Winnipeg, vient d'écrire une lettre qu'a publiée le News Review, de Londres, dans laquelle il attaque sottement les Canadiens-français.

Une Canadienne-française, de Londres même, Mme Pauline Lemieux-Milne, lui répond dans le même journal anglais.

Elle le fait avec fierté et un magnifique à propos, comme pourront en juger nos lecteurs.

Is trouveront en effet en rez-dechaussée, à la page quatre de notre édition d'aujourd'hui, la lettre de ce M. Spendlove et la riposte de Mme Pauline Lemieux-Milne.

Cet incident nous rappelle qu'il y a quelques années, un autre dénigreur des Canadiens-français, un M. Cowans, s'attira une vigoureuse riposte de M. Athanase David.

Mme Pauline Lemieux-Milne, qui habite Londres depuis plusieurs années, est la fille du Dr Joseph Lemieux ci-devant représentant de la province de Québec à Londres; elle est la nièce de feu le sénateur Rodolphe Lemieux, la petite-fille de feu le sénateur L.-O. David et la nièce de M. Athanase David. Il est intéressant de signaler qu'à quelques années de distance, l'oncle et la nièce ont tous deux relevé le gant jeté aux Canadiens-français.

Plusieurs journaux, notamment La Liberté, de Winnipeg, et The Ottawa Journal, se réjouissent de l'heureuse intervention de Mme Pauline Lemieux-Milne et de l'excellente leçon d'histoire qu'elle donne à M. Spendlove.

Les Canadiens-français sont trop souvenement déconnus et calomniés ici, aux Etats-Unis et en Angleterre.

Il est heureux que des attaques aussi grotesques que celle de ce M. Spendlove ne restent pas sans riposte.

Tous les vrais Canadiens sont reconnaissants à Mme Pauline Lemieux-Milne de sa digne et convaincante réplique.

Manion partisan de la participation et de l'immigration

Tout le long de sa tournée dans l'ouest canadien, M. Manion qui doit son élection à la direction du parti conservateur au vote unanime des députés du Québec, s'éloigne à mesure qu'il poursuit sa marche vers le "roy old Québec" à la convention d'Ottawa, et sème sur son passage les idées impérialistes qui constituent encore le programme de la vieille garde tory qui ne s'en laissera pas imposer par les Marie-Louises du parti, quelque peu sympathiques aux réformes d'un caractère libéral et canadien.

A Edmonton, en Alberta, le chef conservateur s'est révélé le digne successeur en même temps que le fidèle disciple des Meighen et des Bennett, lorsqu'il a dit que les critiques dirigées contre les procédés de Chamberlain au cours de la récente crise européenne, étaient lancées par ceux qui voulaient voir le sang des Canadiens couler en Europe. Et pour compléter cette déclaration impérialiste, il a ajouté: "Je ne crois pas que nous ayons le droit de critiquer Chamberlain. Si nous sommes pas en guerre aujourd'hui, c'est dû à lui".

Vous avez bien compris? c'est explicite. C'est une clique formidable lancée aux éléments non-participationnistes du parti, et aussi au "good old Québec". Le Dr Manion vient de définir en termes clairs sa politique. Selon lui, Chamberlain a évité une guerre imminente au Canada, comme il en a évité une à l'Europe. Si le conflit avait éclaté, à la fin de septembre, et que le Parlement canadien se fût réuni, le leader conservateur aurait prôné la participation obligatoire, il va sans dire, — du Canada. Et s'il avait été premier ministre, il aurait imposé la conscription, alors que le gouvernement impérial la rejette en Angleterre.

Selon M. Manion, le Canada serait déjà en guerre et le "sang des Canadiens coulerait sur les champs de bataille européens, si la fameuse paix-armée de Munich n'avait pas retardé la guerre.

L'ancien libéral d'avant 1917 se montre plus expéditif que son maître Borden qui a eu la sagesse d'attendre trois ans avant de réaliser sa promesse faite à l'Angleterre de lui envoyer 500,000 soldats canadiens. Manion, premier ministre, lèverait, à la première escarmouche, une armée canadienne formidable sous le coup de la contrainte.

Le chef tory dont les sympathies apparentes en faveur d'un "politique canadien au sein du Commonwealth au lieu d'une politique coloniale dans l'Empire, avaient jeté la panique chez l'élément jingo, revient vite à ses anciennes amours maintenant qu'il s'est fait élire par les députés du Québec qui n'a reçu en retour de cette marque de confiance que des baisers Lamourette au-delà des espérances des congressistes impérialistes qui ont inscrit au nombre de leurs résolutions, l'article 4 qui se lit ainsi: "Nous croyons que le meilleur moyen de pourvoir à la défense du Canada, c'est de consulter les diverses nations du Commonwealth britannique et de coopérer avec elles". Lui, ne se bornerait pas à consulter les nations sœurs; il apporterait sa contribution à l'Empire en défendant le Canada contre toute agression des ennemis de Londres qui tenteraient d'obscurcir notre commerce de ravitaillement avec la mère-patrie, mais il lancerait immédiatement les Canadiens sur la première ligne de feu, en Europe.

Nous sommes loin de la politique abstentionniste et autonomiste de M. King. Nous avons vu celui-ci, pendant la dernière crise, s'abstenir de toute déclaration susceptible de jeter le trouble dans les esprits, de compromettre l'unité du Commonwealth et d'engager le pays trop avant dans la voie du militarisme colonial.

Et la France, qui sait se montrer réaliste aux heures graves, compte sur cet appui. C'est Pierre Dominici qui se fait l'interprète de ce sentiment dans la République lorsqu'il écrit: "Et le Canada derrière nous offre à son tour, et puisque le Canada en retire des profits, il ne peut obliger l'Angleterre à courir à la défense de ses côtes et de ses ports. Il doit y pourvoir lui-même, et pour cela organiser sa propre défense, non pas contre une invasion de son territoire, mais "contre des incursions isolées", selon l'opinion émise par M. King, en Chambre."

Inutile de reculer. Il importe au Canada, à titre de membre du Commonwealth et d'associé spirituel et économique des démocraties et d'héritier de la civilisation occidentale, de mettre en oeuvre toutes ses ressources économiques pour assurer la défense et la victoire des démocraties-patries. Mais cette contribution ne doit pas être gratuite. Le Canada constitue une réserve indispensable à la Grande-Bretagne. Comme Etat souverain, il traite d'égal à égal avec Londres qui ne peut lui imposer aucune participation obligatoire, ni aucune charge onéreuse.

Cette "base industrielle" doit être protégée à son tour. Et puisque le Canada en retire des profits, il ne peut obliger l'Angleterre à courir à la défense de ses côtes et de ses ports. Il doit y pourvoir lui-même, et pour cela organiser sa propre défense, non pas contre une invasion de son territoire, mais "contre des incursions isolées", selon l'opinion émise par M. King, en Chambre."

La Puissance du Canada doit donc posséder une marine de guerre proportionnée aux "incursions isolées" auxquelles elle aurait à faire face de la part des ennemis de l'Angleterre, qui voudraient ménager un blocus à celle-ci.

Une flotte de guerre, indépendante de Londres: c'est la politique de Laurier, continuée et adaptée aux besoins nouveaux par King.

Le parti libéral n'a pas changé dans ce domaine. Le parti conservateur non plus, si ce n'est qu'il son nouveau chef semble avoir amplifié son ardeur impérialiste, dans le sens d'une participation immédiate et hâtive du Canada à une guerre extra-territoriale.

Le Dr Manion se montre également fidèle au programme d'immigration intense réclamé et adopté par son parti. A Victoria, il a déclaré que "l'un des meilleurs moyens d'assurer l'existence de la confédération réside dans l'accroissement de la population du Dominion".

Ici encore, le gouvernement King sait tenir compte de la situation actuelle du pays. Il s'est prononcé à maintes reprises contre l'immigration intense et il entend tenir cette attitude ferme tant qu'il y aura un canadien en chômage.

Voilà la politique des deux partis. L'une est l'antithèse de l'autre. Et le peuple canadien sait laquelle lui est le plus favorable.

W. E.

MELI-MELO

(Suite de la première page)

un deshonneur pour Montréal et la province de Québec. La province de Québec contribue pour l'éducation, à tous les degrés, la somme de \$1.56 par tête d'habitant, la proportion la moins forte de tout le Dominion. La province voisine d'Ontario contribue plus de \$3 par tête. Si l'on augmentait cette contribution de 25 ou 30 cents par tête, on pourrait octroyer annuellement environ \$1,500,000 à l'Université de Montréal et à nos autres universités, McGill, Laval et Bishop's qui ont aussi grandement besoin de l'appui du gouvernement.

UN ACCUEIL CHALEUREUX

Les habitants de la Jamaïque ont souhaité la bienvenue au premier ministre du Canada, le très honorable W.-L. Mackenzie King, à son arrivée à Kingston, lundi dernier. Le maire Robertson, de Kingston, des représentants du gouverneur, de l'armée et de la marine, composaient le comité de réception. Dans son discours de bienvenue, le maire déclara que la Jamaïque était honorée d'avoir été choisie par M. King comme endroit de villégiature et qu'il espérait que le premier ministre retirerait le plus grand bien possible de ses vacances dans les îles occidentales.

LE POSTE CBF A CONSTRUIT DE NOUVEAUX STUDIOS

Le poste CBF de Radio-Canada vient d'augmenter le nombre de ses studios. Ses activités sans cesse accrues, — concerts symphoniques, musique de chambre, théâtre, conférences, reportages, interviews, etc., — devenant, au point de vue du logement, un problème de plus en plus difficile. La situation était urgente. On a donc construit trois nouveaux studios, ce qui porte leur nombre à dix.

L'un des trois studios constitue un auditorium dont les qualités acoustiques, ainsi que les dernières épreuves, ont permis de le constater, sont vraiment remarquables. Cette vaste pièce que les petites symphonies utilisent de même que les chœurs, est flanquée à la hauteur d'un premier étage d'une tribune où directeur et visiteurs pourront suivre les auditions sans gêner les artistes. On remarque, à côté de cette tribune, une chambre dite de réverbération qui contiendra les appareils amplificateurs d'un orgue électrique.

Les deux autres studios serviront aux répétitions et aux émissions qui emploient un nombre restreint d'exécutants, — musique de chambre, théâtre, récital de piano, etc.

Chaque studio a sa chambre de contrôle et un poste d'observation pour les visiteurs. La chambre de contrôle est reliée avec le chef d'orchestre ou le soliste au moyen d'un dispositif de signalisation conforme aux aménagements techniques les plus perfectionnés. Ces studios ont été conçus dans un style très moderne. Les murs de même que le plafond sont recouverts d'une substance qui assure l'échappement des studios; les bruits de l'extérieur n'y peuvent parvenir. L'éclairage n'a veugle pas; il permet la lecture sans fatigue des textes et des partitions.

Le hall baigné de la lumière d'une vaste verrière ouvre ses portes sur tous les studios et sur les bureaux du personnel. Les services administratifs et techniques sont aux étages supérieurs.

Les modifications apportées au poste CBF.

FELICITATIONS. Nous offrons nos félicitations à M. Emile Prévost, directeur de l'Union Musicale de Joliette, qui vient d'être choisi comme président des chefs de musique de l'Association des fanfares de la province de Québec.

LA SEMAINE SOCIALE DE 1939 A QUEBEC, SUR LA PAIX. A sa réunion tenue durant la Semaine sociale de Sherbrooke, la Commission générale des Semaines sociales du Canada a décidé, avec l'approbation de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec qui était présent, de tenir sa prochaine session à Québec, en même temps qu'en 1939. On y exposera la doctrine catholique de la paix.

LE CINEMA ET LES ENFANTS. Lors d'une représentation donnée jeudi dernier dans les studios du Regal Film devant un groupe d'auditeurs choisis, l'honorable M. Coonan, qui semble être le représentant des propriétaires de cinémas auprès du gouvernement provincial, a invité les associations à exprimer au premier ministre leur opinion sur l'opportunité d'amender la loi afin de permettre aux enfants d'assister à des films, approuvés spécialement pour eux.

Un grand nombre d'associations ont déjà écrit au premier ministre ce qu'elles ont à dire sur ce projet d'action cinématographique, elles ont exprimé l'avis que la loi ne devrait pas être modifiée et que les films éducatifs devraient être montrés aux enfants non dans les cinémas, mais dans les écoles et les collèges. C'est là encore leur opinion motivée et elles sont bien résolues à la défendre.

OTTAWA NOMME UN ARCHITECTE RESIDENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC. A venir jusqu'à présent, le ministère des travaux publics, d'Ottawa, n'avait pas, comme en Ontario, d'architecte résident dans la province de Québec chargé de surveiller la construction des édifices publics, leur entretien et leur réparation. L'honorable P. A. Cadore vient de compléter la lacune en ordonnant la nomination d'un architecte résident. La Commission du service civil s'occupe actuellement de remplir le poste. De cette façon, la province de Québec sera sur le même pied que la province d'Ontario.

Le Saint Père dénonce la persécution nazie

CITE DU VATICAN, 21. — L'«Osservatore Romano», le journal du Vatican, déclare aujourd'hui que S. Pie XI a dénoncé la persécution nazie en Allemagne et en Autriche en faisant allusion aux tyrans du passé. Il dit que le Saint Père a rappelé Julien l'apostat, Néron, et l'apôtre Judas, en parlant aux délégués du congrès des archéologues chrétiens à Castel Gandolfo, hier, et on dit que les archéologues en ont conclu qu'il stigmatisait ainsi le chancelier Hitler.

Dans son sommaire de l'allocation du pape, l'«Osservatore» fait observer qu'il a parlé d'archéologie, en disant que cette science consiste à exhumer les monuments et à étudier les «textes morts». Plus il a ajouté: «Pas très loin d'ici, on pratique une archéologie tout-à-fait différente. Les travailleurs et les personnages qu'il voudrait bien mieux laisser dans l'oubli, on les appelle et on les rappelle sur la scène de la vie et de l'action.»

«Vu qu'il est un vieillard, le Saint Père a demandé à ses fils (les archéologues) de lui parler tout simplement de ce qu'ils occupent de questions aussi importantes et reconfortantes, il leur demandait de songer à d'aussi pénibles sujets.

«C'est une archéologie fautive que celle qui exhume de sinistres personnalités pour les faire revivre et exécuter l'oeuvre de Julien l'apostat, le Pape persécuteur, car elles ne furent pas les plus violentes ni les plus sanglantes, furent extrêmement inflexibles, trompeuses et perverses.»

«Cette oeuvre a été ravivée avec des informateurs et des apôtres ayant le caractère et l'âme de Judas. En parlant ainsi, le Pape voulait rappeler à l'esprit de ses chers fils les faits dont ont parlé tout récemment les journaux et les orateurs — accomplis non pas par des irresponsables — qui ont surpris et stupéfié le monde, le monde honnête accoutumé aux choses honnêtes.»

«Cette persécution, qu'ils veulent encore nier avec une audace vraiment incroyable, malgré les preuves évidentes, reportées, interviews, etc., — devenant, au point de vue du logement, un problème de plus en plus difficile. La situation était urgente. On a donc construit trois nouveaux studios, ce qui porte leur nombre à dix.

L'un des trois studios constitue un auditorium dont les qualités acoustiques, ainsi que les dernières épreuves, ont permis de le constater, sont vraiment remarquables. Cette vaste pièce que les petites symphonies utilisent de même que les chœurs, est flanquée à la hauteur d'un premier étage d'une tribune où directeur et visiteurs pourront suivre les auditions sans gêner les artistes.

On remarque, à côté de cette tribune, une chambre dite de réverbération qui contiendra les appareils amplificateurs d'un orgue électrique.

Les deux autres studios serviront aux répétitions et aux émissions qui emploient un nombre restreint d'exécutants, — musique de chambre, théâtre, récital de piano, etc.

Chaque studio a sa chambre de contrôle et un poste d'observation pour les visiteurs. La chambre de contrôle est reliée avec le chef d'orchestre ou le soliste au moyen d'un dispositif de signalisation conforme aux aménagements techniques les plus perfectionnés.

Ces studios ont été conçus dans un style très moderne. Les murs de même que le plafond sont recouverts d'une substance qui assure l'échappement des studios; les bruits de l'extérieur n'y peuvent parvenir.

L'éclairage n'a veugle pas; il permet la lecture sans fatigue des textes et des partitions.

Le hall baigné de la lumière d'une vaste verrière ouvre ses portes sur tous les studios et sur les bureaux du personnel.

Les services administratifs et techniques sont aux étages supérieurs.

Les modifications apportées au poste CBF.

FELICITATIONS. Nous offrons nos félicitations à M. Emile Prévost, directeur de l'Union Musicale de Joliette, qui vient d'être choisi comme président des chefs de musique de l'Association des fanfares de la province de Québec.

LA SEMAINE SOCIALE DE 1939 A QUEBEC, SUR LA PAIX. A sa réunion tenue durant la Semaine sociale de Sherbrooke, la Commission générale des Semaines sociales du Canada a décidé, avec l'approbation de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec qui était présent, de tenir sa prochaine session à Québec, en même temps qu'en 1939. On y exposera la doctrine catholique de la paix.

LE CINEMA ET LES ENFANTS. Lors d'une représentation donnée jeudi dernier dans les studios du Regal Film devant un groupe d'auditeurs choisis, l'honorable M. Coonan, qui semble être le représentant des propriétaires de cinémas auprès du gouvernement provincial, a invité les associations à exprimer au premier ministre leur opinion sur l'opportunité d'amender la loi afin de permettre aux enfants d'assister à des films, approuvés spécialement pour eux.

Un grand nombre d'associations ont déjà écrit au premier ministre ce qu'elles ont à dire sur ce projet d'action cinématographique, elles ont exprimé l'avis que la loi ne devrait pas être modifiée et que les films éducatifs devraient être montrés aux enfants non dans les cinémas, mais dans les écoles et les collèges. C'est là encore leur opinion motivée et elles sont bien résolues à la défendre.

de Rome et la persécution qui le suivit. «Ainsi, aujourd'hui, continuellement et sans répit, il arrive qu'on jette sur les fidèles, sur leur foi et sur leur conscience, le blâme des persécutions qu'on constate.

«C'est une chose vraiment étrange qu'on se soit attaqué à aussi haut. Parce qu'il faut dire que la persécution, même du plus humble des fidèles, du dernier fils confié à la garde de Jésus-Christ et de son vicaire, atteint aussi vivement le Pape. Cette fois, la persécution, basée sur de misérables excuses, a sévi jusque contre la pourpre sacrée d'un grand pasteur.

«Son affliction paternelle ne peut être que grande et profonde, comme celle des persécutions. Hé bien, certains quartiers considèrent qu'il faisait allusion aux accusations nazies, disant que S. E. le cardinal Théodore Innitzer, archevêque de Vienne, avait lui-même provoqué les récents assauts des nazis contre son palais.»

Poursuivant son résumé du discours prononcé en italien par le Pape, l'«Osservatore» ajoute: «Optimisme du Pape. «Mais les fils s'inspireront des sentiments du père, continue Sa Sainteté. Le Pape est optimiste et non pessimiste quant à l'avenir, parce que le présent est ce qu'il est et ce que Dieu permet qu'il soit.»

«Et maintenant que Nous sommes âgé de 80 ans, nous sommes vraiment ému et inquiet par ce que nous aurons encore à voir. Qu'est-ce que la Providence réserve encore à nos yeux.»

«Nous demandons constamment à Dieu qu'il consente à nous accorder une bonne mort. Ce serait certainement un repos pour un vieillard et un travailleur qui est maintenant fatigué.

«Mais nous ne pouvons manquer d'ajouter, comme le fit le bon vicaire Saint Martin: si nous pouvons encore faire quelque chose pour le bien commun. Seigneur, que Votre volonté s'accomplisse.»

«Pour le bien commun, c'est la politique du Pape, car c'est un mensonge — et le Saint-Père répéta gravement: un mensonge, un mensonge qui ne sera jamais suffisamment dénoncé que celui qui attribue au Saint-Siège et au Pape la pratique d'une politique en dehors de la gloire de Dieu et du bien-être des âmes.»

«Le Pape pratique une politique détournée, c'est de faire quelque chose pour le bien commun. Il l'a toujours fait et il continuera de le faire aussi longtemps que Dieu lui en concèdera la possibilité par sa force et sa grâce.»

«L'heureuse M. Duplessis, premier ministre de la province, a l'intention de remplir son mandat «jusqu'au bout». Il a nié catégoriquement la rumeur d'élections générales prochaines.

«Depuis que nous sommes au pouvoir, dit-il, MM. Taschereau, Godbout et Bouchard, directement ou indirectement, et d'autres adversaires du gouvernement, annoncent à tous les mois des élections générales. «Nous continuerons nos réalisations.»

En d'autres termes, M. Duplessis n'a pas fini de taxer et d'emprunter.

«L'heureuse M. Duplessis, premier ministre de la province, a l'intention de remplir son mandat «jusqu'au bout». Il a nié catégoriquement la rumeur d'élections générales prochaines.

«Depuis que nous sommes au pouvoir, dit-il, MM. Taschereau, Godbout et Bouchard, directement ou indirectement, et d'autres adversaires du gouvernement, annoncent à tous les mois des élections générales. «Nous continuerons nos réalisations.»

En d'autres termes, M. Duplessis n'a pas fini de taxer et d'emprunter.

«L'heureuse M. Duplessis, premier ministre de la province, a l'intention de remplir son mandat «jusqu'au bout». Il a nié catégoriquement la rumeur d'élections générales prochaines.

«Depuis que nous sommes au pouvoir, dit-il, MM. Taschereau, Godbout et Bouchard, directement ou indirectement, et d'autres adversaires du gouvernement, annoncent à tous les mois des élections générales. «Nous continuerons nos réalisations.»

En d'autres termes, M. Duplessis n'a pas fini de taxer et d'emprunter.

«L'heureuse M. Duplessis, premier ministre de la province, a l'intention de remplir son mandat «jusqu'au bout». Il a nié catégoriquement la rumeur d'élections générales prochaines.

«Depuis que nous sommes au pouvoir, dit-il, MM. Taschereau, Godbout et Bouchard, directement ou indirectement, et d'autres adversaires du gouvernement, annoncent à tous les mois des élections générales. «Nous continuerons nos réalisations.»

En d'autres termes, M. Duplessis n'a pas fini de taxer et d'emprunter.

«L'heureuse M. Duplessis, premier ministre de la province, a l'intention de remplir son mandat «jusqu'au bout». Il a nié catégoriquement la rumeur d'élections générales prochaines.

«Depuis que nous sommes au pouvoir, dit-il, MM. Taschereau, Godbout et Bouchard, directement ou indirectement, et d'autres adversaires du gouvernement, annoncent à tous les mois des élections générales. «Nous continuerons nos réalisations.»

Chronique

L'AMITIE

Tous tant que nous sommes, nous avons des amis. Certains sont tellement populaires parmi nous que leur cercle de connaissances ne connaît pas de limites. D'autres, au contraire, en raison de leurs goûts plus particuliers, souvent aussi en raison de leur caractère, ne reçoivent que de rares visites.

Donc, pas n'est besoin de dissert longuement pour affirmer que c'est de la nature de l'homme de s'attacher à ses semblables. Seuls les anormaux flagrants font exception à cette loi.

Mais au nombre de nos connaissances plus ou moins nombreuses, n'existe-t-il pas une personne vers laquelle nous nous sentons inclinés particulièrement, une personne qui nous semble ressentir le même sentiment à notre endroit? Hé bien, c'est de lui que nous devons parler, car c'est en elle que s'incarne tous les éléments de l'amitié véritable: c'est NOTRE AMI.

Il ne s'agit pas ici de l'amitié sensible, mais de l'amitié en son sens intellectuel; et je ne crains pas d'affirmer que ce sentiment est l'un des plus nobles qui puisse animer le cœur humain.

Quand, loin de nos proches, nous nous sentons seuls, c'est vers notre ami que nous allons. Nous causons avec lui de sujets qui l'intéressent et qui nous intéressent. Nous cherchons et nous obtenons de lui une sympathie à nos joies et à nos peines. Nourrissions-nous quelque inquiétude, ruminons-nous quelque projet, avons-nous à prendre une importante décision, il est là pour nous aider, nous confiant désintéressé qu'est notre ami.

C'est à ce signe précisément que nous reconnaissons nos véritables amis. Une fois de retour chez nous, repassons attentivement la conversation que nous venons d'avoir avec notre copain. Nous constaterons quand tout notre bavardage n'était pas débordant d'intérêt pour celui à qui s'adressait, et pourtant, celui-là n'a rien laissé voir; au contraire, il s'est prêt de bonne grâce à nous écouter, il nous a même questionné sur le sujet. Puis là, après ces réflexions, nous nous rendons compte de tout le bien que cet être nous a procuré: il a permis à un cœur de bien commun, de se lever et d'acquiescer, nous nous sommes trouvés un autre qui veut bien prendre une part. L'homme est ainsi fait qu'il se sent soulagé quand il rencontre l'être qui lui permet d'é-

pancher librement des sentiments et des opinions longtemps contenues.

Mais pour que nous puissions prétendre à une telle amitié, il faut que, de notre côté, nous ayons pour lui ce même esprit de compréhension et de dévouement. Ainsi nous nous sentirons heureux d'obliger ce copain à l'occasion, de lui rendre un service signalé, de savoir l'écouter, de partager ses joies et ses soucis.

Si l'on s'arrête sérieusement à ces considérations, on déduira que l'amitié véritable constitue un des plus sûrs remèdes aux vicissitudes inévitables de la vie courante. Rien n'est plus pénible que de se sentir seul, abandonné et incompris, et l'amitié sincère est, pour ainsi dire, le complément de soi-même: un simple conseil d'ami est souvent plus puissant qu'un long discours ou un beau sermon. On se confie à un ami avec une aisance que lui seul peut inspirer.

La noblesse de tous ces sentiments n'est pas diminuée si un homme les éprouve pour une femme. Bien au contraire, car l'attachement d'un homme à une femme est de sa nature même. Il est des moments où, personnellement, avec les intentions les plus droites, tout mon être requiert une présence féminine, cet être bon, délicat, patient, dont toutes les facultés si différentes des miennes contribuent si bien à me rendre plus homme, plus moi-même et moins rugueux.

Si donc l'amitié est un don si précieux, nous nos efforts doivent tendre à ne pas le perdre. Il faut user de tact et de délicatesse envers celui ou celle vers qui convergent nos préférences, notre confiance. Sur tout, ne soyons pas egoïstes et sachons lui témoigner notre gratitude de chaque fois que l'occasion nous en est offerte. Soyons pour l'ami ce que nous voulons qu'il soit pour nous.

TOUCHATOU.

ON FETE LE NOTAIRE LATOUR

Le 19 octobre, M. J.-B. Latour, notaire et secrétaire-trésorier de la paroisse de Sainte-Rose, a été l'objet d'une manifestation d'amitié à l'occasion de son 25e anniversaire de mariage et de son admission au notariat.

La fête, qui eut lieu à Sainte-Rose, réunit trois cents convives. Plusieurs personnalités marquantes étaient présentes, notamment l'honorable Athanas David qui y a prononcé un discours, M. l'abbé J.-H. Latour, frère du jubilaire, M. Joseph Jean, député au fédéral.

De nombreux discours ont été prononcés et de nombreux vœux ont été offerts au notaire Latour.

Au cours de la fête des corbeilles de fleurs furent présentées à Mme Latour, et M. Yves LeRouzé remit à M. Latour, au nom du gouvernement, la médaille de l'Instruction publique.

Nous nous joignons aux nombreux amis de M. et Mme Latour pour leur offrir nos félicitations et nos meilleurs vœux.

M. DUPLESSIS FAIT ENFIN LA PAIX AVEC M. JOHN B. RYAN

Après une quasi-rupture des négociations, la province cède à ce financier des terrains autour du Mont Tremblant.

PARADIS SPORTIF HIVERNAL

Québec, 25. — L'honorable Johnny Bourque, ministre des terres et forêts, et M. J.-B. Ryan, de Philadelphie, ont signé un contrat aujourd'hui, en vertu duquel la province cède à M. Ryan, 1,223 acres de terrain dans la région du Mont Tremblant. Le prix est de \$20 l'acre, un total de \$24,460, plus \$2,000 pour l'achat des vieilles bâtisses de l'institut de pisciculture établi à Saint-Faustin.

M. Duplessis a donc fait sa paix avec M. Ryan, que ses conditions avaient tout d'abord rebuté. Ce contrat consacrant officiellement une entreprise qui mettra en valeur le magnifique centre sportif hivernal du Mont Tremblant, est venu bien près de n'être pas signé. Il y a une dizaine de jours, les négociations semblaient définitivement rompues entre le gouvernement et M. Ryan, petit-fils de feu Thomas Fortune Ryan, riche industriel et entrepreneur américain d'il y a une trentaine d'années.

Après avoir déjà dépensé environ \$60,000 en travaux sur ces terrains, en prévision de la signature du contrat, M. Ryan, vexé des tergiversations, des lenteurs et du «red tape» du gouvernement provincial, était parti pour Philadelphie en disant: «Si M. Duplessis veut avoir affaire à moi, qu'il vienne à Philadelphie.»

Devant le tour plus heureux qu'ont pris les choses, il semble bien que M. Duplessis ait écouté ce conseil et ait eu son Canossa, en l'occurrence la «Cité de l'Amour fraternel».

150,000 en deux ans

Le contrat, selon les termes fixés par un arrêté ministériel stipulant que M. Ryan dépense sur cette propriété un minimum de \$150,000 en deux ans. M. Ryan, pour prouver sa bonne foi, a fait, dès aujourd'hui, un dépôt de \$15,000.

Les travaux suspendus ont aussitôt repris, et déjà une cinquantaine d'hommes ont commencé la construction du premier «ski-tow» à chaînes jumelles au Canada. Ce système de téléférique s'étendra sur une distance d'un mille sur les flancs du Mont Tremblant et s'élèvera à une hauteur de 1,390 pieds. Il doit être terminé pour Noël. Il grimpera à proximité de la fameuse côte du Kandahar.

Ce téléférique n'est qu'un des deux projets envisagés pour ce district par M. Ryan. Il projette aussi d'édifier un hôtel de grand luxe, au coût de \$250,000 dont la construction dépendra, dans une large mesure, du succès obtenu par le «ski-tow», l'hiver prochain.

Le «ski-tow» permet aux skieurs de descendre les pentes sans avoir à les remonter à ski. Il en existe déjà un à Saint-Sauveur, à la côte 70, et un autre à Shawbridge. Ceux-ci ne sont constitués que par des câbles sans fin auxquels les skieurs s'agrippent. Celui de M. Ryan consiste en un système de chaînes suspendues à un câble où les skieurs prennent place sans enlever leurs skis.

Mort de M. ALBERIC PARENT

L'honorable Georges Parent, sénateur et M. Charles Parent, député à la Chambre des communes, et notre confrère en journalisme, M. Paul Parent, ont été plongés dans le deuil par la mort subite de leur frère aîné, M. Alberic Parent, avocat, conseiller du Roi, recorder de la Cité de Hull, survenue samedi après-midi pendant qu'il était à jouer au golf, sur le terrain d'un des clubs de la capitale fédérale.

Le défunt avait pratiqué comme avocat à Hull et à Ottawa. Par l'urbanité de son caractère, sa probité professionnelle, ses vastes relations, il s'était acquis la considération de la société mixte au milieu de laquelle il vivait en bon citoyen et en bon chrétien.

Nous prions la famille éprouvée par cette mort soudaine d'agréer nos profondes sympathies.

La pension aux mères nécessiteuses aux élections sénatoriales françaises

Le premier ministre a encore déclaré que la province commencerait à servir des pensions aux mères nécessiteuses, le 15 décembre.

Pour le moment, M. Duplessis a déclaré que l'administration de ces pensions sera confiée à la Commission des pensions aux vieillards, qui est sous la juridiction de l'honorable William Tremblay, ministre du travail. A la prochaine session de l'Assemblée législative, on établira probablement un organisme pour centraliser l'administration des lois sociales de la province.

D'autres nouvelles nous parviennent de milieu, ordinairement bien renseignés de Québec.

Dans ces milieux très intéressés à la mise en vigueur des pensions aux mères nécessiteuses, on exprime tout au plus l'espoir que la loi sera appliquée avant la fin de l'année. On ne peut se prononcer sur la date exacte et l'on craint fort que l'état des finances provinciales en retarde encore l'application.

En effet, le service de ces pensions aux mères nécessiteuses présente un problème financier fort épineux. Selon une enquête préliminaire conduite par le ministère du travail, il appert qu'environ 6,000 mères se considèrent nécessiteuses et ont l'intention de profiter de la loi. Selon l'expérience faite dans l'administration de lois sociales analogues, ce chiffre de 6,000 augmentera continuellement et le service de ces pensions coûtera à la province la somme annuelle de trois millions de dollars. Ce fardeau doit être supporté par la seule province, car il n'y a pas d'autre partie contributrice.

Malgré le désir de voir l'application des pensions, dit-on dans ces milieux, les finances de la province sont-elles capables de supporter ce fardeau? Devra-t-on attendre des jours meilleurs? La loi elle-même ne prévoit pas le montant de la pension, mais il est question d'une allocation de \$40 à \$50 par mois, selon le nombre d'enfants de moins de 16 ans dépendant de la mère. L'estimé de \$3 millions est basé sur le minimum de \$50. Selon la loi, deux classes de mères sont éligibles: les veuves et les mères dont le mari est un interne indigent dans un asile d'aliénés. Il faut au moins que deux enfants âgés de moins de 16 ans vivent avec la mère.

Ces pensions seront-elles payées pour le 15 décembre? Tout semble indiquer que non mais le premier ministre dit que oui.

TOUCHATOU. ON FETE LE NOTAIRE LATOUR

Le 19 octobre, M. J.-B. Latour, notaire et secrétaire-trésorier de la paroisse de Sainte-Rose, a été l'objet d'une manifestation d'amitié à l'occasion de son 25e anniversaire de mariage et de son admission au notariat.

La fête, qui eut lieu à Sainte-Rose, réunit trois cents convives. Plusieurs personnalités marquantes étaient présentes, notamment l'honorable Athanas David qui y a prononcé un discours, M. l'abbé J.-H. Latour, frère du jubilaire, M. Joseph Jean, député au fédéral.

De nombreux discours ont été prononcés et de nombreux vœux ont été offerts au notaire Latour.

Au cours de la fête des corbeilles de fleurs furent présentées à Mme Latour, et M. Yves LeRouzé remit à M. Latour, au nom du gouvernement, la médaille de l'Instruction publique.

Nous nous joignons aux nombreux amis de M. et Mme Latour pour leur offrir nos félicitations et nos meilleurs vœux.

M. DUPLESSIS FAIT ENFIN LA PAIX AVEC M. JOHN B. RYAN

Après une quasi-rupture des négociations, la province cède à ce financier des terrains autour du Mont Tremblant.

PARADIS SPORTIF HIVERNAL

Québec, 25. — L'honorable Johnny Bourque, ministre des terres et forêts, et M. J.-B. Ryan, de Philadelphie, ont signé un contrat aujourd'hui, en vertu duquel la province cède à M. Ryan, 1,223 acres de terrain dans la région du Mont Tremblant. Le prix est de \$20 l'acre, un total de \$24,460, plus \$2,000 pour l'achat des vieilles bâtisses de l'institut de pisciculture établi à Saint-Faustin.

M. Duplessis a donc fait sa paix avec M. Ryan, que ses conditions avaient tout d'abord rebuté. Ce contrat consacrant officiellement une entreprise qui mettra en valeur le magnifique centre sportif hivernal du Mont Tremblant, est venu bien près de n'être pas signé. Il y a une dizaine de jours, les négociations semblaient définitivement rompues entre le gouvernement et M. Ryan, petit-fils de feu Thomas Fortune Ryan, riche industriel et entrepreneur américain d'il y a une trentaine d'années.

Après avoir déjà dépensé environ \$60,000 en travaux sur ces terrains, en prévision de la signature du contrat, M. Ryan, vexé des tergiversations, des lenteurs et du «red tape» du gouvernement provincial, était parti pour Philadelphie en disant: «Si M. Duplessis veut avoir affaire à moi, qu'il vienne à Philadelphie.»

Devant le tour plus heureux qu'ont pris les choses, il semble bien que M. Duplessis ait écouté ce conseil et ait eu son Canossa, en l'occurrence la «Cité de l'Amour fraternel».

150,000 en deux ans

Le contrat, selon les termes fixés par un arrêté ministériel stipulant que M. Ryan dépense sur cette propriété un minimum de \$150,000 en deux ans. M. Ryan, pour prouver sa bonne foi, a fait, dès aujourd'hui, un dépôt de \$15,000.

Les travaux suspendus ont aussitôt repris, et déjà une cinquantaine d'hommes ont commencé la construction du premier «ski-tow» à chaînes jumelles au Canada. Ce système de téléférique s'étendra sur une distance d'un mille sur les flancs du Mont Tremblant et s'élèvera à une hauteur de 1,390 pieds. Il doit être terminé pour Noël. Il grimpera à proximité de la fameuse côte du Kandahar.

Ce téléférique n'est qu'un des deux projets envisagés pour ce district par M. Ryan. Il projette aussi d'édifier un hôtel de grand luxe, au coût de \$250,000 dont la construction dépendra, dans une large mesure, du succès obtenu par le «ski-tow», l'hiver prochain.

Le «ski-tow» permet aux skieurs de descendre les pentes sans avoir à les remonter à ski. Il en existe déjà un à Saint-Sauveur, à la côte 70, et un autre à Shawbridge. Ceux-ci ne sont constitués que par des câbles sans fin auxquels les skieurs s'agrippent. Celui de M. Ryan consiste en un système de chaînes suspendues à un câble où les skieurs prennent place sans enlever leurs skis.

La pension aux mères nécessiteuses aux élections sénatoriales françaises

Le premier ministre a encore déclaré que la province commencerait à servir des pensions aux mères nécessiteuses, le 15 décembre.

Pour le moment, M. Duplessis a déclaré que l'administration de ces pensions sera confiée à la Commission des pensions aux vieillards, qui est sous la juridiction de l'honorable William Tremblay, ministre du travail. A la prochaine session de l'Assemblée législative, on établira probablement un organisme pour centraliser l'administration des lois sociales de la province.

D'autres nouvelles nous parviennent de milieu, ordinairement bien renseignés de Québec.

Dans ces milieux très intéressés à la mise en vigueur des pensions aux mères nécessiteuses, on exprime tout au plus l'espoir que la loi sera appliquée avant la fin de l'année. On ne peut se prononcer sur la date exacte et l'on craint fort que l'état des finances provinciales en retarde encore l'application.

En effet, le service de ces pensions aux mères nécessiteuses présente un problème financier fort épineux. Selon une enquête préliminaire conduite par le ministère du travail, il appert qu'environ 6,000 mères se considèrent nécessiteuses et ont l'intention de profiter de la loi. Selon l'expérience faite dans l'administration de lois sociales analogues, ce chiffre de 6,000 augmentera continuellement et le service de ces pensions coûtera à la province la somme annuelle de trois millions de dollars. Ce fardeau doit être supporté par la seule province, car il n'y a pas d'autre partie contributrice.

Malgré le désir de voir l'application des pensions, dit-on dans ces milieux, les finances de la province sont-elles capables de supporter ce fardeau? Devra-t-on attendre des jours meilleurs? La loi elle-même ne prévoit pas le montant de la pension, mais il est question d'une allocation de \$40 à \$50 par mois, selon le nombre d'enfants de moins de 16 ans dépendant de la mère. L'estimé de \$3 millions est basé sur le minimum de \$50. Selon la loi, deux classes de mères sont éligibles: les veuves et les mères dont le mari est un interne indigent dans un asile d'aliénés. Il faut au

La chute des feuilles

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire, A ses regards voilés je trouve plus d'attraits, C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire Des lèvres que la mort va fermer pour jamais

LAMARTINE



La colonne de beauté

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

Pour conserver longtemps l'éclat de la jeunesse

Dans un récent article, j'insistais sur le fait que pour avoir une belle peau, il fallait d'abord soigner son estomac en prenant chaque matin au lever, un grand verre d'eau froide dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée de sels de fruits

Malheureusement, trop de mes jeunes cousines, contentes en la robustesse de leur jeunesse, négligent ce détail si important, ne recourant qu'à des crèmes, à des poudres et à des fards pour donner à leur visage le bel éclat qui reflète leur miroir

Ceci dit, prenons pour acquis que vous vous rendez parfaitement compte que le premier soin de beauté consiste à s'occuper d'abord du bon fonctionnement des organes de la digestion.

Vous voulez, n'est-ce pas, garder très longtemps... jusqu'à la vieillesse, une peau unie, satinée, que l'âge ne sillonnera pas de rides? Alors, assurez-vous chaque soir au coucher que votre peau est rigoureusement propre

Il n'est jamais trop tard pour bien faire! Si, mal avertie des soins nécessaires, lorsque vous étiez toute jeune

Corrigeons-nous

Stencil est un mot anglais accepté par la langue française, pour désigner du papier paraffiné perforé soit à la main, soit à la machine à écrire, et servant ensuite de pochoir pour la reproduction.

Récréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 21 octobre 1938

INSTRUIRONS-NOUS Les cartes à jouer sont connues depuis de longs siècles: une ordonnance de saint Louis, datée de Paris en 1254, défend ce jeu.

C'est sous Charles VII que le peintre Jacquemin Gringonneur inventa les cartes actuelles, représentant les costumes et les héros du temps, sous des noms étrangers tirés de la Bible ou de la mythologie.

MOTS EN TRIANGLE N A R G U I L E A J O U R N E R O M A I N R U A D E U R I E I N N E

CHARADE Ver - Tige - Vertige.

NOUVEAUX PROBLEMES INSTRUIRONS-NOUS Quel est le plus beau travail de castors au monde?

MOTS EN RECTANGLE Sens horizontal: 1. Placera dans l'endroit convenable. - 2. Protéger un métal au moyen d'un autre métal.

Sens vertical: 1. Se lit souvent sur une tombe de marin. - 2. Changea de place. - 3. Rivière pyrénéenne. - 4. Titre des descendants de Mahomet. - 5. S'évada mentalement des choses réelles. - 6. Vallée espagnole où prend sa source un fleuve français.

LOGOGRIPE Je suis sur mes six pieds une classe connue Dans la zoologie; on l'aurait reconnue Trop tôt, si je disais ce qui fait mon renom; Pour t'aider, cependant, j'ajoute que mon nom Renferme une consonne unie à cinq voyelles. Si l'on m'ôte deux pieds, mes yeux clairs et belles, Dont le cours pacifique est parfois irrité, Se jettent dans la Seine, et le nom qu'on me donne Comme le précédent ne prend qu'une consonne.

Achetez les produits annoncés dans 'L'AVENIR DU NORD'

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

LE NUMERO D'OCTOBRE DE 'LA REVUE MODERNE'

En publiant dans son numéro d'octobre 'Par peur de l'Amour' de Louis d'Arvers, La Revue Moderne offre à ses lecteurs un roman tout à fait exceptionnel, un roman d'amour où se mêlent les scènes les plus tragiques et les plus sentimentales.

Un mariage secret, qui est le noeud de l'intrigue, fait surgir des difficultés angoissantes, des malentendus cruels, des situations tragiques. L'auteur analyse avec la plus sûre psychologie, les différents milieux où évoluent ses personnages.

Le jeune seigneur anglais qui sacrifie famille, rang, fortune, pour la jeune fille modeste de naissance qu'il a choisie... le duc féroce et inflexible, qui chasse son fils unique, héritier d'un nom sans mésalliance... la mère douloureusement partagée entre son mari et son enfant, apparaissent nettement détaillés dans leurs caractères.

L'idylle chaudement ensoleillée que vient soudainement briser la jalousie... le beau roman d'amour que finit la scène fatale... les jours malheureux que vivent les coeurs déchirés, sont d'un intérêt passionnant.

Les événements habilement agencés... la vie solitaire à la villa des Tilleuls... l'éveil à l'amour d'un jeune coeur avide d'un monde où l'on vit... les fiançailles secrètes qu'entraîne une imprudente aventure... la révélation des splendeurs d'un milieu aristocratique.

Après les jours d'orage, le bonheur reprend son cours pour ceux qui n'ont jamais cessé de s'aimer, et il sourit, radieux, aux êtres jeunes et beaux dont les lèvres se tendent vers la coupe merveilleuse de l'amour.

Une fois les premières pages de ce roman lues, vous ne pourriez en abandonner la lecture captivante et passionnante. On trouvera également dans ce numéro un très intéressant reportage sur le Jardin Botanique de Montréal, par Marcelle Lepage, ainsi qu'une très jolie nouvelle de Paul Renaud.

Les lectrices de 'La Revue Moderne' sont servies à souhait par la publication de plusieurs pages de modes, pages de tricot et de recettes. On y trouve aussi les chroniques de Marjolaine: Le Courrier du Mois, A la découverte des idées, Santé et beauté, La petite poste, Les mots croisés et autres.

CET ENNEMI répugnant accroît la corvée du nettoyage

La Lessive Gillett enlève la graisse et la saleté... dégrasse partout!

La Lessive Pure en Flocons Gillett facilite les travaux du ménage. Elle garde les pouilles hygiéniques, libère les renvois d'eau obstrués, nettoie les bois de cabinet, dégraisse les ustensiles.

Achetez-en une boîte aujourd'hui même!

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive est même réchauffée l'eau.

Fabrication canadienne

BROCHURE GRATUITE - La brochure de la Lessive Gillett suggère toutes sortes de moyens pour faciliter les travaux du ménage. Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

SIROP MATHIEU RHUMES BRONCHITES LA GRIPPE CASSE LA TOUX

C'EST COMME MOI AVEC MA CONSTIPATION

UN PRIX DE CONSOLATION MA CHÈRE, PARCE QUE TU N'AS VRAIMENT PAS EU DE CHANCE

J'ÉTAIS SI MAL À L'AISE, QUE JE NE POUVAIS PAS VOIR LES CARTES

OH MES AMIES, VOUS SAVEZ COMME JE SOUFFRAIS DE MA CONSTIPATION

PRENEZ DES 'HABITUDES RÉGULIÈRES'

QUAND LA CONSTIPATION EST DUE AU MANQUE DE 'VOLUME' DANS L'ALIMENTATION, ALL-BRAN DE LAINE CÉRÉALE GRILLÉE EST UN ALIMENT LAXATIF NATUREL QUI FOURNIT LA MASSE NÉCESSAIRE AU MÊME TEMPS LA VITAMINE B1 QUI TONIFIE VOTRE INTESTIN. MANGEZ DU ALL-BRAN CHAQUE JOUR, BUVEZ BEAUCOUP D'EAU, ET PRENEZ DES HABITUDES 'RÉGULIÈRES'. FABRIQUÉ AU CANADA PAR KELLOGG.

ELLE VA ENCORE NOUS RASER AVEC ÇA?

J'AI FAILLI ME FÂCHER QUAND J'AI VU QUE C'ÉTAIT UN PAQUET DE ALL-BRAN DE KELLOGG. PUIS, J'AI COMPRIS

MAIS C'EST BON! ET JE PARIE QUE ÇA TE FERA BEAUCOUP PLUS DE BIEN QUE TOUTES CES PURGES.

MAIS C'EST BON! ET JE PARIE QUE ÇA TE FERA BEAUCOUP PLUS DE BIEN QUE TOUTES CES PURGES.

N'EN PARLONS PLUS! ALL-BRAN TA RENDUE 'RÉGULIÈRE'

PRENEZ DES 'HABITUDES RÉGULIÈRES'

J'AI UN MOYEN DE LA GUÉRIR

ELLE VA ENCORE NOUS RASER AVEC ÇA?

J'AI FAILLI ME FÂCHER QUAND J'AI VU QUE C'ÉTAIT UN PAQUET DE ALL-BRAN DE KELLOGG. PUIS, J'AI COMPRIS

MAIS C'EST BON! ET JE PARIE QUE ÇA TE FERA BEAUCOUP PLUS DE BIEN QUE TOUTES CES PURGES.

MAIS C'EST BON! ET JE PARIE QUE ÇA TE FERA BEAUCOUP PLUS DE BIEN QUE TOUTES CES PURGES.

N'EN PARLONS PLUS! ALL-BRAN TA RENDUE 'RÉGULIÈRE'

PRENEZ DES 'HABITUDES RÉGULIÈRES'

A l'école ménagère de Saint-Jérôme

L'important menu des prochains cours de démonstration culinaire, à l'École Ménagère, située dans une des salles du sous-basement de l'église, comporte la confection de biscuits variés et succulents tels que: Nids d'abeilles, Biscuits au caramel, Délices aux amandes, Macarons à la farine d'avoine, Biscuits au thé, Biscuits aux fruits.

Pour les gourmets

NOUILLES 'CATELLI' AUX FRUITS

1 paq. de nouilles aux oeufs (larges) 1/2 tasse de beurre 1 tasse de sucre 1 c. à table de farine 2 oeufs bien battus 1/2 tasse de noix hachées 1/2 tasse de raisins 3 pommes tranchées mince 1/2 c. à thé de sel Le jus et le zeste d'un demi-citron. Dans une pinte d'eau bouillante salée, jeter les nouilles sans les briser et laisser les cuire 8 minutes. Les passer à l'eau froide. Défaites le beurre en crème et mêlez-y le sucre et la farine, puis les oeufs battus à l'avance, le jus et le zeste du citron, enfin les noix, le raisin, les pommes et le sel. Verser le tout dans un plat beurré et cuire au four environ une heure. Délicieux avec crème fouettée. Les recettes de Jeanne Catelli.

TRIO ÉNERGIQUE CATELLI

MACARONI - SPAGHETTI - NOUILLES AUX OEUFS. Savoureusement nutritives, les pâtes au lait Catelli, en paquet seulement, régulent les appétits les plus difficiles.

CATELLI MACARONI AU LAIT

Un service gratuit de conseils sur la beauté aux lectrices de ce journal

Toujours soucieux du bien-être de ses lectrices, ce journal s'est assuré des services pour donner gratuitement des conseils sur les soins de beauté. Il suffit de me confier vos petits et gros problèmes pour obtenir de moi, par lettre discrète, ne comportant pas d'indication d'origine, des renseignements précis. Il en est de même pour les feuilletons que j'ai publiés sur les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, sur le développement de la poitrine, la maigreur, la graisse excessive, la suppression des poils follets, la transpiration abondante. Ceux de ces feuilletons qui peuvent vous intéresser vous seront adressés contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun. Adressez vos lettres et vos demandes à 'Cousine Blanche', 197 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Oh! DES CREPES avec de la MELASSE BEMA

MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES

et si faciles à cuire avec la FARINE PRÉPARÉE XXX BRODIE

Si faciles à faire parce que la Farine Préparée Brodie contient déjà la poudre à pâte, le soda et le sel dans les proportions exactes requises pour un bon mélange et une cuisson parfaite. Vous épargnez le temps et vous évitez le trouble que requiert d'ordinaire le mélange de ces ingrédients importants. Les heureux résultats vous convaincront de plus des avantages de l'emploi de la Farine Préparée Brodie pour toutes vos pâtisseries.

BEIGNES

1 oeuf 1/2 tasse de lait 2/3 de tasse de sucre 3 tasses de farine préparée XXX Brodie 1/2 cuillerée à thé de muscade 1 cuillerée à thé de vanille

Battez l'oeuf avec le sucre, ajoutez le lait, la farine, la muscade et la vanille. La pâte doit être assez souple pour la manier. Roulez 1/4 de pouce d'épaisseur, coupez avec un coupe-beigne, et faites frire d'un brun délicat dans la graisse épaisse. La graisse doit être assez chaude pour brunir une mie de pain en 1 minute. Coulez sur du papier mat et saupoudrez avec du sucre de confiseur.

Préparation-10 minutes Temps de cuisson-3 à 5 minutes

LA FARINE PRÉPARÉE XXX BRODIE EST AUSSI LA MEILLEURE POUR LES GÂTEAUX ET PÂTISSERIES. BRODIE & HARVIE LIMITEE - OUTREMONT, P.Q. - ÉTABLIE EN 1863

MODISTE QUI DUT QUITTER L'OUVRAGE

Imaginez les tracés de cette modiste que le rhumatisme empêchait de coudre, alors que son travail, pour les neuf dixièmes, consistait en couture! Ce rhumatisme l'affectait dans les mains, et les remèdes nombreux qu'elle avait essayés n'avaient produit aucune effet durable. 'Il y a 3 1/2 ans', écrit-elle, 'je fus victime d'une violente attaque de rhumatisme. J'avais les mains et les pieds enflés et la douleur était terrible. J'en étais devenue impotente. J'essayai maints remèdes, mais sans succès. Un jour, je décidai de prendre des Sels Kruschen. Je pus me lever au bout d'un mois, puis je marchai à l'aide d'une canne. J'étais bien portante au bout de 3 mois. Comme je suis modiste, vous pouvez vous imaginer ce que signifiait pour moi l'impossibilité de me servir de ma machine à coudre. Heureusement qu'aujourd'hui ce cauchemar est disparu!' (Mme) E. S. Les douleurs lancinantes du rhumatisme sont souvent causées par les cristaux acérés d'acide urique qui se logent dans les articulations. Kruschen soulage parce qu'il aide à dissoudre ces cristaux et en favorise l'expulsion de l'organisme.

VERSER PROPREMENT LE BEC À VERSER de la boîte de deux litres

est gratuit - demandez le dès maintenant

● S'adapte au couvercle spécial de la boîte de 2 lbs. des sirops 'Crown Brand', 'Libby White' et 'Karo'. ● Se nettoie facilement et peut servir à plusieurs reprises. ● Verse sans dégoûter. ● Permet de mesurer avec précision. ● Permet de servir à table, directement de la boîte. ● Fait d'une boîte de 2 lbs., un pot de table excellent. ● Le couvercle offre une protection hygiénique.

SIROP DE BLE-D'INDE (MAIS) CROWN BRAND

Oh! DES CREPES avec de la MELASSE BEMA

MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES

et si faciles à cuire avec la FARINE PRÉPARÉE XXX BRODIE

Si faciles à faire parce que la Farine Préparée Brodie contient déjà la poudre à pâte, le soda et le sel dans les proportions exactes requises pour un bon mélange et une cuisson parfaite. Vous épargnez le temps et vous évitez le trouble que requiert d'ordinaire le mélange de ces ingrédients importants. Les heureux résultats vous convaincront de plus des avantages de l'emploi de la Farine Préparée Brodie pour toutes vos pâtisseries.

BEIGNES

1 oeuf 1/2 tasse de lait 2/3 de tasse de sucre 3 tasses de farine préparée XXX Brodie 1/2 cuillerée à thé de muscade 1 cuillerée à thé de vanille

Battez l'oeuf avec le sucre, ajoutez le lait, la farine, la muscade et la vanille. La pâte doit être assez souple pour la manier. Roulez 1/4 de pouce d'épaisseur, coupez avec un coupe-beigne, et faites frire d'un brun délicat dans la graisse épaisse. La graisse doit être assez chaude pour brunir une mie de pain en 1 minute. Coulez sur du papier mat et saupoudrez avec du sucre de confiseur.

Préparation-10 minutes Temps de cuisson-3 à 5 minutes

LA FARINE PRÉPARÉE XXX BRODIE EST AUSSI LA MEILLEURE POUR LES GÂTEAUX ET PÂTISSERIES. BRODIE & HARVIE LIMITEE - OUTREMONT, P.Q. - ÉTABLIE EN 1863

Pour les cultivateurs

LES PRIX DU MARCHÉ

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec

Table of market prices for various goods including poultry, dairy products, and meats.

Ce que sera notre pavillon à l'exposition de New-York

Le Pavillon du Canada à l'Exposition Universelle de New-York 1939, basé sur la simplicité de l'architecture moderne...

Les derniers détails architecturaux furent révélés par M. Douglas S. Cole, Commissaire au Commerce Canadien...

Le Pavillon aura une façade de 205 pieds, une profondeur de 118 pieds et une hauteur totale de 40 pieds...

Les vifs coloris des ornements garnissant les murs seront dominés par les armes du Canada...

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

BEURRE (frais) Prix de remise pour la semaine finissant le 24 octobre 1938 inclusivement, Montréal & Québec:

FROMAGE No 1 blanc 13 3/4c No 2 blanc 12 3/4c No 1 coloré 13 1/2c No 2 coloré 12 1/2c

JARDINS ET FLEURS La façade principale du Pavillon donnera sur "Presidential Row South" et le dos longera la large "Court of Peace"...

Les détails des peintures intérieures ne sont pas encore définitivement fixés, mais elles s'adapteront aux différentes branches de l'activité du Dominion...

Dans le fond du Hall principal, directement en face de l'entrée, une immense carte du Canada, peinte sur cuivre brun, attirera l'attention...

La tuberculose: comment la prévenir et la guérir

Le comité provincial de défense contre la tuberculose dispose d'une nouvelle brochure, publiée spécialement pour lui par la Metropolitan Life et tirée à deux cent cinquante mille exemplaires...

Les principaux hôteliers préparèrent des menus spéciaux faits de produits québécois, les trains porteront des banderoles des produits québécois, sur les wagons de fret...

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le lundi 11 novembre 1938, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Sainte-Scholastique, P.Q.

Produits du Québec Dans le but de promouvoir l'industrie de la province de Québec, le comité des "Produits Québécois", sous la présidence de M. Louis Coërré...

Par toute la province, les plus importants manufacturiers, les marchands de détail et les commerçants offriront au public des produits venant de l'industrie et des champs de la province de Québec...

Tous les magasins au détail de la province ont reçu en ces jours derniers des enseignes, des banderoles et des collants annonçant la semaine des produits québécois...

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

UN BON CHASSEUR, UN BON FUSIL ET DES BONNES CARTOUCHES... TU VIENDRAS PLUTÔT AVEC UN GROS RHUME SI TU OUBLIES D'EMPORTER TON BON VIEUX GIN DE KUYPER



MAISON FONDÉE EN 1695 10 onces 85¢ 26 onces \$1.90 40 onces \$2.65

HOMMES AU TRAVAIL L'écrétaire le plus réconfortant

HOMMES AU TRAVAIL: n'est-ce pas là l'écrétaire le plus encourageant, le plus réconfortant qu'on puisse voir sur la grande route?

L'esprit d'entreprise, qui utilise judicieusement les services des banques, est le facteur principal de l'embauchage.

Un industriel reçoit une commande importante et urgente. Il ne peut, avec cent ouvriers seulement, l'exécuter dans les délais fixés...

Les dépôts d'épargne sont la principale base sur laquelle les banques s'appuient pour faire des prêts.

Seule la confiance du public, qui consent à laisser son argent en dépôt, permet à une banque de prêter et, moyennant un modeste bénéfice, de servir la collectivité.

Nous avons cité l'exemple de l'entrepreneur et de l'industriel. C'est le même processus qui stimule l'embauchage dans toutes les branches de la production, de l'industrie et du commerce.

Les prêts à l'agriculture et aux organismes de vente de produits agricoles se sont élevés, en 1937, à \$48,294,000, soit à 9% des prêts bancaires ordinaires...

Ces millions de petites sommes sont le fruit du labeur, de la production et de l'économie de vos compatriotes.

Des 4,084,000 titulaires de comptes d'épargne au Canada, 3,770,000 ont des dépôts inférieurs et, dans la plupart des cas, très inférieurs à \$1,000.

Ces dépôts, sagement protégés par les banques à charte, sont la source du crédit qui maintient les hommes au travail...

Quant aux dépôts de la clientèle commerciale, sur une moyenne de 660,000 comptes courants, 596,000 présentent un solde créditeur de \$1,000 ou moins.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

UNE BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS



BANQUE DE MONTREAL FONDEE EN 1817 Succursale de St-Jérôme: J. V. BABOIN, Gérant Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant Succursale de Ste-Thérèse: X. A. A. LEBLANC, Gérant Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant

"LE FERMIER ET SA BANQUE" - Demandez la brochure

LETTRÉ DE M. A. E. SPENDLOVE au "News-Review" de Londres

"CANADA WOULD FIGHT" "News Review, London" July 21st., 1938

When I was in London two years ago, I came across an article in your valuable magazine about Canada. This article mentioned the fact that Canada was living in fear of attack by a foreign country.

This statement definitely excludes the French Canadians. Unfortunately, they are a very strong factor in Canada's political arena.

Now, the French sentiment is definitely anti-British. It is even anti-French. They are a bastard race with absolutely no ties with their mother country.

Le Canada se battrait ("News Review", 21 juillet 1938) Quand j'étais à Londres il y a deux ans, il me tomba sous les yeux un article dans votre estimable magazine sur le Canada.

Voici ce qu'il en est: la majorité de la population vivant dans ce Dominion est toute de descendance écossaise, anglaise et irlandaise et est aussi loyale à la couronne britannique (si non plus) que la population qui vit et a vu le jour à portée de son bras des cloches de Bow.

REPONSE DE Mme LEMIEUX-MILNE

("News Review", 4 septembre 1938) LONDON, W.I., September 4th, 1938. To the Editor, News Review.

Whereas it is always possible to swallow personal insults of the Spendlove variety, the assertion in a paper of so wide an Empire circulation as yours that French-Canadians are "anti-British" may do incalculable harm and require therefore the flattest of contradictions.

It is unfortunately plain that Mr. Spendlove is grossly ignorant of his country's history - a history which gives the lie to his statement that French-Canadians are not loyal to the British Crown.

That, in the Great War, French-Canada did what she could, is amply testified by the thousands of her sons who died on the battlefields of France.

view" m'est parvenue avec un retard; c'est la raison pour laquelle je vous écris aujourd'hui seulement au sujet de la lettre de M. Spendlove, parue dans votre édition du 21 juillet.

Si, cependant, M. Spendlove se servait de l'épithète comme d'un terme d'injure, je lui rappellerais que, de toutes les races du continent américain (Nord et Sud), la race canadienne-française est demeurée de sang le plus pur.

REPONSE DE Mme LEMIEUX-MILNE

view" m'est parvenue avec un retard; c'est la raison pour laquelle je vous écris aujourd'hui seulement au sujet de la lettre de M. Spendlove, parue dans votre édition du 21 juillet.

Il est malheureusement clair que M. Spendlove est grossièrement ignorant de l'histoire de son pays, - une histoire qui donne le démenti à sa déclaration que les Canadiens français ne sont pas loyaux à la couronne britannique.

M. Spendlove ne peut savoir non plus que dans les premières années du 19e siècle, la répression par les autorités britanniques locales cautions de la couronne que les Canadiens français obtinrent la pleine reconnaissance officielle de leur langue, de leurs lois et de leur religion.

Dans la Grande Guerre, le Canada français fit ce qu'il pouvait faire. Ceci est amplement prouvé par les milliers de ses fils qui moururent sur les champs de bataille de France.

Si le nombre des Canadiens britanniques fut beaucoup plus grand,

cela s'explique aisément, non seulement par le plus grand nombre d'hommes de naissance britannique au Canada, mais par le fait que les Britanniques étaient arrivés plus récemment, beaucoup même pas nés au Canada, pour qui l'expédition de guerre n'était qu'une promenade chez eux.

POUR LE RADIATEUR D'AUTO

ANTIGEL "HOT-SHOT"

à évaporation lente

- Economique
Ne cause pas de rouille
N'affecte pas le système de réfrigération

\$1.50 LE GALLON

35c LA PINTÉ

Un gallon de HOT-SHOT avec 1 1/2 gallon d'eau donne une protection jusqu'à 15 degrés sous le zéro F.

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant
LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges

Chronique judiciaire

Le vendeur qui vend une chose à tempérament et qui en conserve la propriété jusqu'à parfait paiement...

Turcot dont le verger était visité depuis longtemps, surtout la nuit, voyait ses pommes prendre une autre direction que celle du marché...

Les parties se constituant leurs procureurs respectifs se posèrent bien des questions qui auraient été mises de côté au cours d'un procès régulier.

Le magistrat rendit un jugement à la Salomon en envoyant l'accusé en prison pour quinze minutes à compter de la signature du mandat.

Rodrigue Gervais a été condamné à payer un amende de \$50.00 et les frais pour s'être porté à des voies de fait sur la personne de Yolande Girard.

Victor Willberg, à la demande du département a été condamné à \$5.00 d'amende et les frais pour avoir enfreint la loi concernant les ouvriers en tyroisie.

La cour a aussi disposé d'un bon nombre de plaintes relatives aux restaurants qui commencent à garder des machines à jouer aux sous.

Mercure dernier, à l'ouverture de la cour, Mmes Joseph Fortier et Camille L. de Martigny, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Monsieur le juge Lalonde, lui ont exprimé leurs bons souhaits et leurs vœux.

Un cultivateur du Lac Marois a été poursuivi pour avoir vendu du lait dans des bouteilles qui appartiennent à la compagnie Joubert, Simbarth et autres.

La poursuite était basée sur l'article 494 du code criminel tel que modifié par un amendement qui est venu en force le 1er septembre.

La poursuite de Nephthale Turcot, propriétaire de verger de Saint-Eustache contre un jeune homme de Verdun, a donné lieu à des scènes amusantes devant le tribunal.

Mercure dernier, à l'ouverture de la cour, Mmes Joseph Fortier et Camille L. de Martigny, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Monsieur le juge Lalonde, lui ont exprimé leurs bons souhaits et leurs vœux.

Un cultivateur du Lac Marois a été poursuivi pour avoir vendu du lait dans des bouteilles qui appartiennent à la compagnie Joubert, Simbarth et autres.

La poursuite était basée sur l'article 494 du code criminel tel que modifié par un amendement qui est venu en force le 1er septembre.

La poursuite de Nephthale Turcot, propriétaire de verger de Saint-Eustache contre un jeune homme de Verdun, a donné lieu à des scènes amusantes devant le tribunal.

Nouvelles de Saint-Jérôme

La journée de la livre
La journée de la livre au bénéfice des œuvres de l'hospice a remporté exactement la somme de \$180.00 en argent et la marchandise suivante:

Les candidats qui désirent se présenter le 13 novembre doivent être proposés par deux électeurs.

Parties d'huîtres
C'est samedi, 29 novembre, qu'aura lieu la partie d'huîtres des Chevaliers de Colomb.

Il y aura partie d'huîtres au collège, le 19 novembre prochain.

De passage
Dimanche dernier, l'honorable sénateur Casgrain était de passage chez son collègue l'honorable Jules-Edouard Prévost.

Vendredi dernier, l'honorable Paul Mercier, juge en chef de la cour de circuit, de Montréal, et son fils Marcel, étaient chez M. le sénateur Jules-Edouard Prévost.

De retour
M. Raoul Forget, après une semaine de vacances passée à New-York a repris son travail à l'hôtel Lapointe.

Notre félicitation à Mlle Anne-Marie Raymond, institutrice du Rang Sainte-Marie, qui par l'entremise de M. l'inspecteur Limoges, a obtenu une prime du gouvernement pour ses succès dans l'enseignement.

Honneur au mérite
Mademoiselle Madeleine Huet, fille de Monsieur A.-C. Huet, marchand bien connu de Saint-Jérôme, vient d'obtenir son diplôme de garde-malades de l'Université de Montréal.

On est à démolir, enfin, la mesure qui sépare depuis longtemps l'angle des rues Castonguay et Laviolette.

Veille de la Toussaint
Lundi, 31 octobre, veille de la Toussaint, est jour de jeûne et d'abstinence.

Commemoration des morts
Mercredi, 2 novembre, le service à la mémoire de tous les défunts aura lieu à l'église, à 9 heures du matin.

Visite des écoles
Hier jeudi, M.M. les vicaires ont visité les écoles de la campagne.

À la messe de dix heures
Dimanche dernier, à la messe de dix heures, Mlle Marie-Paule Fortier a chanté "Douce Vierge Marie", de L.-C. Boulanger, et "Ave Verum", de Th. Dubois.

Chez les Chevaliers de Colomb
Le 26 novembre les Chevaliers de Colomb ont tenu une assemblée régulière en préparation à l'initiation prochaine.

Flançailles
M. G.-D. Hébert, gérant de la Banque Provinciale, à Saint-Jérôme, et Madame Hébert, annoncent les fiançailles de leur fille, Cécile, avec M. Paul Monard, de Chambray, N.-B., fils de M. et Mme J. Michaud, décedés, et frère de l'honorable J.-E. Michaud, ministre des pêcheries, d'Ottawa.

Prochain mariage
Le mariage de Mademoiselle Augustine Blanc de Saint-Jérôme, fille de M. et Madame Auguste Blanc, décedés, avec M. J.-Frank Seguin, fils de M. et Mme Joseph Seguin, décedés, sera célébré le 4 novembre prochain, à Victoria, B.C. Pas de faire-part.

Bal de l'Halloween
C'est samedi, 29 octobre, qu'aura lieu à la salle du marché, la danse de l'Halloween sous les auspices du club de Tennis Dominion.

Personne ne sait mieux mentir qu'un faux indépendant. Dans un seul article de dix lignes, éternisé par l'un d'eux, nous y comptons dix fausses nouvelles.

Que les faux bons-hommes qui affichent leur dépit dans l'ÉCHO DU NORD, indépendamment des parties politiques, aient donc le courage de signer leurs articles.

PIT de sable.
Sous Machines détroissées.
Contrats de votre sans soumission.

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence

Mort accidentelle
Dimanche dernier, les citoyens de Saint-Jérôme ont été émus de la mort d'un jeune homme, M. Walter Jones, de Montréal, qui est mort au volant de son automobile, en descendant du nord. Il passait rue Saint-Georges, vers 5 heures, et à un moment donné, il ralentit considérablement l'allure de sa voiture et s'effaissa. L'auto frappa alors un arbre, vers-à-vis de la demeure de M. Jos. Vermeire.

Elu conseiller



M. MAURICE DEMERS, avocat, qui vient d'être élu conseiller municipal de Sainte-Agathe-des-Monts.

A la Goutte de lait de Sainte-Agathe

Le grand concours de bébés à la Goutte de lait de Sainte-Agathe des Monts, sous la direction de l'Unité Sanitaire du comté de Terrebonne a eu lieu le 20 octobre dernier.

Des remerciements vont aux personnes généreuses qui avaient offert des coupes et différents autres prix.

Des cliniques ont lieu tous les jeudis après-midi de 1.30 h. à 3.30 heures, sous la direction de Dr F. Leclerc, officier médical et de l'infirmerie, Mlle A. Blanc.

A Val Morin

Récemment, M. et Mme O. Gagné de Montréal, ainsi que leur fille Armande, se rendaient chez des parents.

M. et Mme Jules Boivin, de Saint-Jovite ainsi que M. Joseph Boivin, de Sainte-Agathe et M. et Mme Alphonse Boivin, de Montréal, ainsi que M. Napoléon étaient en promenade chez M. J. Locas.

M. l'abbé Paul-Emile Gauthier, notre curé, ainsi que Mlle Lucie Saint-Amour, M. et Mme Albert Lapierre, Mme Philippe Ouellette, M. et Mme Emile Clément et leurs fillettes, M. Louis Clément sont revenus de leur voyage aux Etats-Unis.

Mme Eugène Bouchard, d'Alberta, en promenade chez M. J. Locas, fils.

M. et Mme Wilfrid Locas ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Madeleine Parrain et marçaine, M. et Mme Antoinette Valiquette, de Sainte-Adèle, porteuze, Mlle Laura Valiquette.

Nous sommes à organiser une partie de cartes qui aura lieu le 29 octobre au profit de nos œuvres paroissiales.

A Brébeuf

M. et Mme Edouard Plouffe, de Saint-Jérôme, étaient à Brébeuf en visite dans les familles Coupal.

M. Napoléon Saint-Aubin, M. et Mme Henri Saint-Aubin, de Sainte-Agathe des Monts, chez M. Charles Saint-Aubin.

Un cercle de Fermières vient d'être organisé dans notre localité. Mme P.-E. Fleurent fut élue présidente et Mme Jean Coupal, secrétaire.

La famille J. Vandecasteele, de Saint-Jovite, chez M. et Mme Joseph Coupal.

Mlle Florina Raette est allée à Montréal, dernièrement.

M. et Mme Patrick Alarie, de Montréal, chez M. et Mme Joseph Renaud.

M. Hector Piché, de Ferme-Noyre, chez sa sœur, Mlle Mervina Piché.

M. et Mme M. Mahon, de Montréal, chez sa sœur, Mme Gerard Coupal.

Mme Jean Coupal, était à Montréal, ces jours derniers.

Mlle Rollande Larocque, à Saint-Sauveur des Monts.

Mme E. Harvey, en visite chez M. et Mme Armand Harel, à Montréal.

Le hockey à S.-Jérôme
L'Association Sportive
Dimanche dernier, ayant lieu les élections du bureau de direction de l'Association Sportive de Saint-Jérôme, qui dirige notre club de hockey local.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT LEGAULT & LEGAULT
L.-L. LEGAULT, K.C.
GUY LEGAULT, B.A., LL.B.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau du Barreau du District de Terrebonne
Lot d'arrangement entre cultivateurs et éleveurs

AVOCAT Raymond Raymond
Tél. 310
(Edifice Club Saint-Antoine)
Coin des rues Saint-Georges & Ave du Palais
SAINT-JEROME
Téléphone résidence : 767
Les samedis et dimanches à SAINTE-AGATHE

AVOCAT Paul Larose L.L.B.
128 rue Blainville
SAINT-THERESE
Téléphone 50

AVOCAT J.-A. Beaulieu, c.r.
324 rue Saint-Georges
SAINT-JEROME
Tél. 751 (Hôtel Plouffe)

MEDECIN Dr Bruno Rochon
MEDECIN-CHIRURGIEN
Rayons X et traitements électriques
340, Labelle
Saint-Jérôme
Tél. 280 Excepté le dimanche

MEDECIN Louis Mignault
ARPEUTEUR-GEOMETRE
Tél. No 25
320, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME

MEDECIN Dr Rosaire Lapointe
EXAMENS AUX RAYONS X
Bureau : 411 rue Saint-Georges
Tél. 215 SAINT-JEROME

MEDECIN RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE LICENCE ET AGREE
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCEALES ET FINANCIERES
425, avenue VIGER, MONTREAL

THEATRE REX
Saint-Jérôme
Vendredi et samedi 28 et 29 octobre
Programme spécial : 3 grands films : "MARIE DES ANGOISSES", avec Françoise Rosay, Mireille Balbin et Henri Rollan. "THE CALLIPORNIAN", avec Ricardo Cortez; grand film en reprise "VEILLE D'ARMES", avec Annabella. — Série "The Zorro" le épisode.
Dimanche et lundi 30 et 31 octobre
Programme double français : "PORT ARTHUR", avec Danielle Darrieux. "L'INNOCENT", avec Noël Noël. — Eclair-Journal.
Mardi, mercredi et jeudi 1er, 2 et 3 novembre
Programme double anglais : "HOLIDAY", avec Katharine Hepburn et Cary Grant; "THE GIRL SAID NO", avec Robert Armstrong et Irene Hervey.

MEDECIN Dr Rosaire Lapointe
EXAMENS AUX RAYONS X
Bureau : 411 rue Saint-Georges
Tél. 215 SAINT-JEROME

MEDECIN RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE LICENCE ET AGREE
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCEALES ET FINANCIERES
425, avenue VIGER, MONTREAL

THEATRE REX
Saint-Jérôme
Vendredi et samedi 28 et 29 octobre
Programme spécial : 3 grands films : "MARIE DES ANGOISSES", avec Françoise Rosay, Mireille Balbin et Henri Rollan. "THE CALLIPORNIAN", avec Ricardo Cortez; grand film en reprise "VEILLE D'ARMES", avec Annabella. — Série "The Zorro" le épisode.
Dimanche et lundi 30 et 31 octobre
Programme double français : "PORT ARTHUR", avec Danielle Darrieux. "L'INNOCENT", avec Noël Noël. — Eclair-Journal.
Mardi, mercredi et jeudi 1er, 2 et 3 novembre
Programme double anglais : "HOLIDAY", avec Katharine Hepburn et Cary Grant; "THE GIRL SAID NO", avec Robert Armstrong et Irene Hervey.

MEDECIN Dr Rosaire Lapointe
EXAMENS AUX RAYONS X
Bureau : 411 rue Saint-Georges
Tél. 215 SAINT-JEROME

AVOCAT JOSEPH FORTIER
160 avenue PARENT
SAINT-JEROME
Tél. 258 & 201 — Case postale 538

AVOCAT GASTON GIBEAULT
de BOGRASSA & GIBEAULT
Tél. 60 — 5 rue Préfontaine
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

AVOCAT Maurice Demers, L.L.B.
AVOCAT-PROCUREUR
Samedi et lundi à SAINT-JEROME
306, Saint-Georges, Tél. 546
Dimanche à SAINTE-AGATHE DES MONTS
7, rue Albert, Tél. 370
Autres jours à MONTREAL
10 ouest, rue Saint-Jacques, Ch. 311-312 — HA. 1835

NOTAIRE Léonard & Brien
NOTAIRES
Tél. No 25
320, rue Saint-Georges, S.-JEROME
Immeuble Léonard
Successeurs de J.-Victor Léonard, registraire

MEDECIN Dr Bruno Rochon
MEDECIN-CHIRURGIEN
Rayons X et traitements électriques
340, Labelle
Saint-Jérôme
Tél. 280 Excepté le dimanche

MEDECIN Louis Mignault
ARPEUTEUR-GEOMETRE
Tél. No 25
320, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME

MEDECIN Dr Rosaire Lapointe
EXAMENS AUX RAYONS X
Bureau : 411 rue Saint-Georges
Tél. 215 SAINT-JEROME

MEDECIN RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE LICENCE ET AGREE
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCEALES ET FINANCIERES
425, avenue VIGER, MONTREAL

THEATRE REX
Saint-Jérôme
Vendredi et samedi 28 et 29 octobre
Programme spécial : 3 grands films : "MARIE DES ANGOISSES", avec Françoise Rosay, Mireille Balbin et Henri Rollan. "THE CALLIPORNIAN", avec Ricardo Cortez; grand film en reprise "VEILLE D'ARMES", avec Annabella. — Série "The Zorro" le épisode.
Dimanche et lundi 30 et 31 octobre
Programme double français : "PORT ARTHUR", avec Danielle Darrieux. "L'INNOCENT", avec Noël Noël. — Eclair-Journal.
Mardi, mercredi et jeudi 1er, 2 et 3 novembre
Programme double anglais : "HOLIDAY", avec Katharine Hepburn et Cary Grant; "THE GIRL SAID NO", avec Robert Armstrong et Irene Hervey.

MEDECIN Dr Rosaire Lapointe
EXAMENS AUX RAYONS X
Bureau : 411 rue Saint-Georges
Tél. 215 SAINT-JEROME

MEDECIN RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE LICENCE ET AGREE
CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCEALES ET FINANCIERES
425, avenue VIGER, MONTREAL

THEATRE REX
Saint-Jérôme
Vendredi et samedi 28 et 29 octobre
Programme spécial : 3 grands films : "MARIE DES ANGOISSES", avec Françoise Rosay, Mireille Balbin et Henri Rollan. "THE CALLIPORNIAN", avec Ricardo Cortez; grand film en reprise "VEILLE D'ARMES", avec Annabella. — Série "The Zorro" le épisode.
Dimanche et lundi 30 et 31 octobre
Programme double français : "PORT ARTHUR", avec Danielle Darrieux. "L'INNOCENT", avec Noël Noël. — Eclair-Journal.
Mardi, mercredi et jeudi 1er, 2 et 3 novembre
Programme double anglais : "HOLIDAY", avec Katharine Hepburn et Cary Grant; "THE GIRL SAID NO", avec Robert Armstrong et Irene Hervey.

MEDECIN Dr Rosaire Lapointe
EXAMENS AUX RAYONS X
Bureau : 411 rue Saint-Georges
Tél. 215 SAINT-JEROME

NOTRE FAVORI NATIONAL
GIN MELCHERS
CROIX D'OR
10 oz. 85¢ 16 oz. \$1.50 40 oz. \$2.65
Lambton Club London Dry Gin
Produit de MELCHERS BROTHERS LIMITED
Trois Castles Extra Special Liqueur Whisky

C.-A. LORRAIN & Fils
ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile
Tél. No 58 — Saint-Jérôme
Bureau existant depuis 28 ans

Assurances générales
SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE
Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence
J.-T. CLEMENT, gérant
330, rue Saint-Georges — Tél. 171 — B.P. 675
Saint-Jérôme, P.Q.
Expérience et service connus depuis au-delà de 25 ans.
N'hésitez pas, qu'il s'agisse de nouvelles assurances ou de renouvellement nous y répondons toujours en nous faisant connaître.

PETITES ANNONCES
Maison à louer, à vendre, petites annonces, immobilière, objets, objets, etc., etc.
TARIF
7 sous le mot, minimum dix, ou 1 insertion pour \$1.00.
Assurés-vous un bon salaire régulier en vendant à domicile les 200 produits JETFO. Sentie, la vente du thé et du café vous fera gagner votre vie. Territoire exclusif, commission supérieure. 30 jours d'essai GRATUITS. Pour catalogue illustré et renseignements complets GRATUITS, écrire : CIE JETFO LEECH, 8811 est, Dorchester, Montréal.

EXCURSION A MONTREAL
85c
Samedi, 5 novembre
et dimanche matin 6 novembre
Retour jusqu'à lundi soir, 7 novembre
Voyages ordinaires seulement
Aucun bagage enregistré
Pacifique Canadien

MOULIN à CARDER
Moulin à carder la laine, fouler et presser l'étoffe, à Sainte-Agathe, ancien moulin des MOE, C. S. Adresse : L.-R. LABOUCQUE, prop., Sainte-Agathe en Bas.
CORSETIERE NU-BONE
Madame Alfred Gignas annonce qu'elle est la seule représentante à Sainte-Jérôme, dit corset Nu-Bone, à 286 avenue Parent, tél. 479. Elle tient à rappeler à toutes qu'elle n'a jamais eu de vendeurs dit corset à Sainte-Jérôme, depuis les sept derniers années.

Excursion à Montréal
85c
Samedi, 5 novembre
et dimanche matin 6 novembre
Retour jusqu'à lundi soir, 7 novembre
Voyages ordinaires seulement
Aucun bagage enregistré
Pacifique Canadien

Excursion à Montréal
85c
Samedi, 5 novembre
et dimanche matin 6 novembre
Retour jusqu'à lundi soir, 7 novembre
Voyages ordinaires seulement
Aucun bagage enregistré
Pacifique Canadien

Excursion à Montréal
85c
Samedi, 5 novembre
et dimanche matin 6 novembre
Retour jusqu'à lundi soir, 7 novembre
Voyages ordinaires seulement
Aucun bagage enregistré
Pacifique Canadien